

SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION UNIQUE DE BORDEAUX-MERIGNAC

D-2015/008

Budget de l'exercice 2015
Budget Supplémentaire - Approbation

Madame Emmanuelle CUNY, Présidente, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Le présent Budget Supplémentaire a pour objet d'intégrer sur l'exercice 2015, les résultats et reports de l'exercice 2014.

Le document joint à la présente délibération reprend sous la forme réglementaire imposée par la norme comptable M14 les résultats et reports de l'exercice 2014 pour intégration et les opérations nouvelles de l'exercice 2015.

I. INTEGRATION DES RESULTATS ET REPORTS DE L'EXERCICE 2014 :

Conformément à la délibération D-2015/006, ayant approuvé le compte administratif 2014 et la délibération D-2015/007 affectant les résultats de l'exercice 2014,

Recettes d'investissement :

Excédent reporté (compte 001) : 1 666 471,33 €

Dépenses d'investissement :

Reports immobilisations 2014 (comptes 20, 21 et 23) : 1 145 202,00 €

Recettes de fonctionnement :

Excédent reporté (compte 002) : 393 665,16 €

II. OPERATIONS NOUVELLES :

Dépenses d'investissement :

Immobilisations (comptes 21) : 454 479,33 €

Recettes d'investissement :

Amortissements (comptes 28) : -66 790,00 €

Dépenses de fonctionnement :

Alimentation (compte 60623) :	460 455,16 €
Dotation aux amortissements (compte 6811) :	-66 790,00 €

En conséquence, j'ai l'honneur de vous proposer, Mesdames, Messieurs, le vote de la délibération suivante :

LE COMITE SYNDICAL

Vu la délibération D-2015/006, approuvant le Compte Administratif 2014,
Vu l'article L1612-11 du CGCT,

Adopte la délibération suivante :

Article 1 :

Adopte le Budget Supplémentaire de l'exercice 2015,
Le dit Budget Supplémentaire s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

Pour la section de fonctionnement à + 393 665,16 € ;
Pour la section d'investissement à + 1 599 681,33 €.

Adopté :

Voix pour : 7
Voix contre : 0
Abstentions : 0

Fait et délibéré à Bordeaux au siège social le, 2 11 05 2015

La Présidente,



Emmanuelle CUNY